



# Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 09 juin 2026

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal – rue du Centre, 27 - 6927 RESTEIGNE, le **09 juin 2026 à 20 heure 00**.

---

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Finance - Comptabilité

1. *EG - 475 Compte communal - Exercice 2025*

#### Urbanisme - Logement

2. *CM - 2026 - 57 - versement au domaine public des abords de la gare de Grupont - Décision*

#### Patrimoine

3. *AY - 506.36 Gare de Grupont - Rupture de Bail Emphytéotique - Accord de principe*

#### Technique

4. *LC- 879.21 – Transformation d'un ancien bâtiment agricole en logements tremplins et intergénérationnels à Bure - Approbation des conditions et du mode de passation.*

#### Personnel

5. *MB - 486 Finances - Désignation d'un agent percepteur de recettes - Madame CLARINVAL Olivia*

#### Population / Etat-Civil

6. *CL-974.1-Action chèques-commerce-Modification des conditions de résiliation de la convention-Modification du modèle de chèque-commerce*

#### Secrétariat

7. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX DEVELOPPEMENT - Approbation des points portés à l'ordre des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2026.*
8. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX ENVIRONNEMENT - Approbation des points portés à l'ordre de l'assemblée générale stratégique du 17 juin 2026.*

9. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX PROJETS PUBLICS - Approbation des points portés à l'ordre de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2026.*
10. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX Eau - Approbation des points portés à l'ordre de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2026.*
11. *MR-9.701 Intercommunale IDELUX FINANCES - Approbation des points portés à l'ordre de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2026.*
12. *MR-9.47 Intercommunale SOFILUX - Assemblée générale ordinaire du mardi 16 juin 2026 à 18 heures - Approbation des points portés à l'ordre du jour.*

## Séance à huis clos

### Personnel

13. *MB - 185.2 Partenariat Commune-CPAS - Mise à disposition d'un travailleur pour l'accueil du temps de midi -*

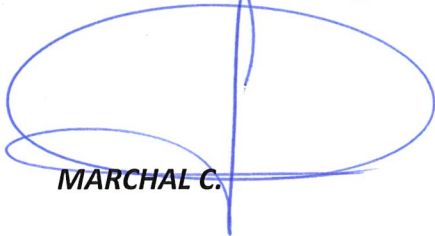
### Enseignement

14. *MB - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des délibérations du Collège des 17/03/2026, 07/04/2026, 21/04/2026 et 19/05/2026*

Fait à Tellin, le 27 mai 2026

Par le Collège Communal,

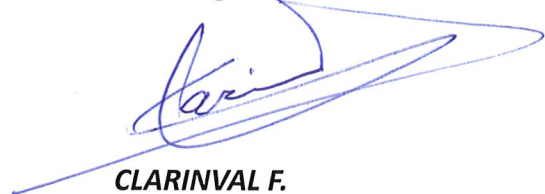
*La Directrice générale ff*



**MARCHAL C.**



*Le Bourgmestre*



**CLARINVAL F.**

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers. Ceux-ci sont consultables auprès de la DG (tél : 0495 / 20 25 10)